



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 AVRIL 2019

DELIBERATION N° 2

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

**Objet : Fixation
des taux
d'imposition
2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quinze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 9 avril 2019

Membres présents : F. GONZALEZ, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, C. ORDONNES, MJ ROQUES, P. ACEDO, M. EVENE, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, MA THEBAUD, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, J.DARRIGADE, G.ELGART, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, JM DOURTHE, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), G. MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), AM BARTHE (pouvoir à M J ROQUES), UA DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), S.PUYO (pouvoir à J DOS SANTOS)

Secrétaire de séance : A. VALOT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le produit fiscal attendu nécessaire à l'équilibre du budget 2019 serait de 3 734 962€.

Après déduction des allocations compensatrices (297 731€) et du fonds de Garantie Individuelle de ressources GIR (545 €) le produit fiscal attendu s'établit à 3 421 768 €. A ce produit fiscal s'ajoute celui de la majoration TH des résidences secondaires pour 14 918 €.

Il est proposé de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année précédente adoptés comme suit :

- Taxe d'habitation : 15,23 %
- Taxe Foncier bâti : 19,57 %
- Taxe Foncier non bâti : 41,77 %

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

. décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2019 ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux 2018 (%)	Taux 2019 (%)	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Produits votés 2019 (Euros)
Taxe d'Habitation	15,23	15,23	10 452 000	1 591 840
Taxe Foncier Bâti	19,57	19,57	9 270 000	1 814 139
Taxe Foncier Non Bâti	41,77	41,77	37 800	15 789
Produit fiscal attendu				3 421 768

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 16 avril 2019
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/04/2019